

Audition de Sophie Thibault, Préfète du Val-de-Marne

Intervention de Fatiha Aggoune,

Présidente du groupe Val-de-Marne en commun

Madame la Préfète,
Mesdames et Messieurs les serviteurs de l'État,
Monsieur le Président,
Chers collègues,

Hasard du calendrier notre séance, initialement prévue le mois dernier, se tient un 13 novembre. **Depuis l'année 2015, cette journée est tristement liée aux attentats terroristes qui ont endeuillé notre nation.**

À cette occasion, je tiens en préambule à partager **l'émotion de mon groupe, notre détermination commune à ne rien céder** dans la défense de la paix civile, de la dignité humaine, des libertés et des principes républicains.

Au nom du groupe Val-de-Marne en Commun, je tiens à rappeler **notre attachement au cadre républicain qui préside à cette présentation annuelle** de l'action de l'État, devant notre assemblée départementale élue.

Madame la Préfète vous le savez, **nous sommes des opposant·es résolu·es aux choix politiques du président de la République** ; j’y reviendrai. Mais nous tenons à **ne pas verser dans le mélange des genres.**

Nous refusons d’attribuer la responsabilité de ces choix politiques aux fonctionnaires qui, statutairement neutres et impartiaux, sont chargés de les mettre en œuvre. Cet effort de discernement et de précision dans la parole politique nous semble essentiel, et c’est en ce sens que j’interviendrai.

Ce temps d'évaluation des politiques publiques suscite d'autant plus notre intérêt que **le Département y occupe une place singulière et fédératrice.** À travers vous Madame la Préfète, nous souhaitons remercier l’ensemble des agent·es de l’État pour les éclairages apportés par ce rapport d'activité au titre de l'année 2022.

C’est à partir des informations apportées par ce document – mais aussi de ce que nous n’y avons pas trouvé – que **les élu·es de notre groupe vous ont adressé quinze questions, toutes liées à des attentes fortes des Val-de-Marnais·es et en lien avec les politiques publiques de l’État.**

Vous l'avez évoquée sous certains aspects Madame la Préfète, il convient à l'occasion de ce retour sur l'année 2022 de **prendre la mesure de l'aggravation brutale des souffrances et difficultés qu'endurent nos concitoyen·nes.**

Crise inflationniste, flambée des coûts de l'alimentation et de l'énergie, crise immobilière... Autant d'éléments symptomatiques de la crise française, mais aussi mondiale.

De la guerre d'Ukraine à celle de Gaza et au Haut-Karabagh, les conflits en cours impactent tous les peuples du monde.

C'est bien pourquoi la paix, le respect du droit international, de l'autodétermination des peuples sont des principes essentiels. Tout comme le refus de toute discrimination, antisémite, raciste, d'où qu'elle vienne et quels que soient les concitoyen·nes touché·es.

Concernant l'année 2022, je ne peux faire l'impasse sur **l'accentuation de la crise démocratique**, à la lumière du niveau record d'abstention au 2nd tour de la présidentielle, ainsi que du score de la candidate d'extrême droite.

Face à cette situation, en conscience et en responsabilité, **nous avons appelé les Val-de-Marnais-es à barrer la route à Mme Le Pen** en utilisant le seul bulletin de vote à leur disposition.

Après avoir porté la gauche en tête du premier tour, la population de notre département s'est massivement mobilisée en ce sens, et c'est heureux.

Mais l'autre enseignement de cette séquence électorale, c'est qu'elle ne vaut pas quitus pour le Président de la République. **Les électeurs, singulièrement en Val-de-Marne, ont décidé de ne pas lui accorder de majorité absolue** et de renforcer le poids de l'opposition de gauche au Parlement.

Six député·es de la gauche et de l'écologie ont été élu·es en Val-de-Marne. Un an plus tard, **la bonne résistance de la gauche aux élections sénatoriales** vient confirmer cette dynamique politique dans notre département.

C'est un solide point d'appui pour nos concitoyens, afin d'ouvrir une alternative face au cap assigné à la Première ministre et à son Gouvernement, discrètement soutenus par

la Droite LR au Parlement : déconstruire notre modèle social, protéger les plus riches, s'attaquer aux classes populaires et moyennes de notre pays (souvent avec 49-3...).

J'évoquais à l'instant l'inflation. **L'explosion des prix prend à la gorge les Val-de-Marnais-es.**

Alors que l'abandon du bouclier tarifaire préfigure de nouvelles hausses, nous vous avons interpellé madame la Préfète, sur **l'explosion des factures d'énergie des ménages, mais aussi des collectivités territoriales** qui ont été les grandes oubliées du soutien de l'État... sur l'énergie mais pas seulement. Avec l'augmentation de 25% du prix de l'électricité en 2023, ce bien essentiel aura presque doublé en 10 ans !

C'est un scandale. La mission flash du Sénat relative à la fraude à l'ARENH (Accès régulé au nucléaire historique), a révélé que la fraude des fournisseurs 'alternatifs' peu scrupuleux s'élevait à 1,6 milliard d'euros. **Qu'attend donc le Gouvernement pour taxer ces « profiteurs de crise » ?**

L'inflation concerne aussi l'alimentation. Chaque semaine, remplir le caddie devient un peu plus difficile. Selon l'INSEE, le niveau des prix est 20 à 25% plus élevé qu'avant l'été 2021.

Les associations caritatives sont débordées et témoignent de privations de grande ampleur.

Selon le dernier baromètre du Secours populaire, 52% des sondés déclarent ne parfois plus faire 3 repas par jour, dont 15% régulièrement. À ce sujet, **notre collègue Flore Munck vous a questionné sur le montant accordé à l'aide alimentaire en Val-de-Marne**, dans le cadre des 15 millions d'aides supplémentaires promis par le Gouvernement.

Si nous saluons la revalorisation annoncée des pensions de retraites au 1^{er} janvier 2024, celle des minima sociaux mais pas avant le 1^{er} avril, nous nous désolons qu'aucune baisse de TVA ne soit annoncée sur les produits de première nécessité, ni aucun blocage des prix.

Face à la crise sociale, le service public est toujours le dernier rempart, le « patrimoine de ceux qui n'en ont pas ». C'est pourquoi notre groupe reste déterminé à défendre le service public, l'emploi et les agent·es publics.

Nos concitoyen·nes constatent trop de défaillances lorsqu'ils tentent d'effectuer leurs démarches du quotidien. Notre collègue Lamy Kirouani vous a ainsi interpellé sur **les délais de délivrance des cartes d'identité et passeports.**

De plus à l'examen attentif du rapport d'activité de vos services, Madame la Préfète, si des éclairages sont apportés sur une série de dispositifs, **nous peinons parfois à saisir la portée des interventions de l'État**, en particulier pour soutenir l'emploi, l'éducation, le logement social ou encore le volet « transport » de la transition écologique.

Sur l'emploi, nous partageons nos vives inquiétudes quant au départ d'Air France de l'aéroport d'Orly, ou encore à l'avenir industriel du site Renault de Choisy-le-Roi, pour lequel le projet ne semble pas avoir avancé d'un pouce depuis trois ans. Disposez-vous de nouvelles informations ?

Nous déplorons également les projets gouvernementaux en cours visant les allocataires du RSA et les demandeurs d'emploi... ainsi que, dans cette collectivité, l'accompagnement des allocataires du RSA désormais confié

à des opérateurs privés ! Une toute autre ambition pour le travail et l'emploi est nécessaire.

Sur l'Éducation nationale, Flore Munck vous interpelle sur **les conditions de la rentrée scolaire** et notamment l'évolution du nombre d'élèves par classe, ainsi que sur **la situation des AESH**.

Au volet de la **prévention des violences, de la lutte contre l'absentéisme et le décrochage scolaire**, le rapport annuel fait état du premier poste de 'médiateur à l'école' que vient d'initier l'État dans un collège de Villeneuve-Saint-Georges. Envisagez-vous, madame la Préfète, d'étendre plus largement ce type de dispositif ? Il nous paraît plus efficient que la brigade de protection et de médiation promue par l'exécutif départemental !

Sur le logement, signalons que **la barre des 100 000 demandeurs de logement social est franchie**. 70% des Val-de-Marnais-es sont éligibles à ces logements non-lucratifs, à loyers modérés.

Le rapport d'activité fait état d'un recul du nombre des attributions. Il confirme à nouveau **l'inégale répartition territoriale du logement social**.

Le taux SRU varie selon les communes de 6,85% à près de 70%. J'ai écouté avec attention, votre **réponse à notre collègue Hocine Tmimi** sur l'évaluation du bilan triennal 2020-2022.

Plus globalement, la rétraction spectaculaire du marché immobilier, avant tout liée à la hausse des taux de crédit et des coûts de construction, ne trouve-t-elle pas sa source dans la pénurie de production de logements sociaux ?

Nous mesurons sans doute là, le premier impact de l'arrêt de toute subvention départementale en faveur du logement social, pour les villes en comptant plus de 40%.

Et de la prétendue « norme anti-ghetto » du schéma directeur d'aménagement de la Région voté par la droite régionale – une disposition qui s'imposera à tous les PLU – qui constitue véritablement **un dispositif « anti-logement social »**... au point que la Présidente de Région l'a justifiée sous couvert « *d'éviter le communautarisme* ».

Face à cet amalgame indigne qui stigmatise les locataires, les bailleurs sociaux, les maires, **pouvez-vous nous indiquer madame la Préfète, quelles suites entend apporter le Préfet de Région à la demande des 60 parlementaires, maires et élu·es d'Île-de-France, pour que soit censuré ce dispositif anti-logement social ?**

Suite aux propos du ministre du Logement Patrice Vergriete, se déclarant "en total désaccord avec ce type de mesures !", nous attendons en effet des actes forts.

Enfin pourriez-vous nous informer, suite aux annonces de la Première ministre sur **l'application de la loi DALO**, sur les modalités d'application par l'État en Val-de-Marne ?

Sur la transition écologique et de la décarbonation de notre économie, je veux m'arrêter sur **l'enjeu écologique et économique du fret ferroviaire.**

Depuis des années, **nous alertons sur les directives européennes de démantèlement du fret SNCF**, qui ont abouti en Val-de-Marne à liquider le formidable outil du triage de Villeneuve-Saint-Georges, ainsi qu'à ne pas optimiser les atouts industriels que constituent la plateforme multimodale de Valenton et le Port de Bonneuil.

Nous étions le mois dernier encore aux côtés des cheminots, mobilisés pour refuser le plan de la commission européenne, qui vise à mettre fin à l'entité « Fret SNCF », en abandonnant les trains dédiés circulant sur 23 axes, dont **le « train des primeurs » Perpignan-Rungis**. Si ce dernier ne devrait pas changer d'opérateur avant l'été 2024, il n'en reste pas moins que la procédure engagée par Bruxelles sur les aides d'État, menace sa pérennité à très court terme.

Alors que le Gouvernement multiplie les déclarations en matière de décarbonation et de réindustrialisation du pays, **pouvez-vous nous éclairer madame la Préfète, sur les intentions du Gouvernement pour optimiser les atouts industriels du fret ferroviaire en Val-de-Marne ?**

Pour conclure je reconnais bien volontiers, comme je l'ai exprimé en introduction, que **mon propos s'adresse moins à vous Madame la Préfète, qu'à ceux qui, en responsabilité politique, gouvernent le pays.** Mais représentante de l'État en Val-de-Marne, c'est par votre intermédiaire que nous formulons ici avis, critiques et propositions en direction de la puissance publique.

Nous apprécions la qualité et la franchise de ce temps d'échange et de dialogue. Dans ce cadre soyez-en assurée, comme élu·es du peuple **nos exigences et notre vigilance demeurent intacts vis-à-vis de l'État.**

Je vous remercie de votre attention.

Seul le prononcé fait foi